



EDITO

CLIMAT DU ENVIRONNEMENT ?

Depuis près de 2 ans et demi maintenant que la fusion est engagée, nous pourrions penser qu'enfin Pôles, Directions, services et autres entités dont les intitulés dépassent même l'imaginaire seraient en train de prendre le virage du renouveau et de la mise en place tant attendue par toutes et tous de conditions sereines de travail. Force est de constater qu'il n'en est rien et que pour reprendre pour partie des propos du questeur: c'est un joyeux bordel dans l'organisation. Certes, elle n'est pas tout mais quand même... Alors pas de surprise que le climat interne reste tendu et interrogatif quant il n'est pas générateur de mal-être chez les salariés. Mais puisque l'environnement n'est pas le climat, et qu'une Direction porte son nom, nous avons pensé qu'elle saurait nous donner quelques lueurs solaires pour notre futur. Malheureusement là aussi, le climat apparaît orageux et tempétueux comme ce mois de juin. L'été approche avec sa fête de la musique et le soleil viendra de nouveau... en attendant sachez collègues que nous ne lâcherons pas et que nous sommes à vos côtés pour que notre environnement crée enfin un meilleur climat.

RADIO CGT

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

ANNEE 2018

SEMAINE DU 18 JUIN



Oh le petit cachotier...ça suit son cours

Monsieur le Président,

dans un courrier que vous avez reçu le 2 février, accusé de réception faisant fois, nous vous demandions de nous communiquer des éléments sur 2 recrutements et autres éléments d'information sur certains niveaux de rémunération.

N'ayant pas de réponse à cette demande, nous avons donc saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) qui nous a donc répondu comme vous le voyez ci-dessous. Maintenant, à elle de faire valoir notre droit...et nous suivons avec beaucoup d'attention cette affaire.



COMMISSION D'ACCÈS
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cada

La Secrétaire générale

Monsieur Eduardo BARZANA
Syndicat CGT des personnels du Conseil régional
Nouvelle Aquitaine
14 rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

Paris, le 08 juin 2018

Références à rappeler : 20181440
Vos références :

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande d'avis que vous avez présentée à la commission d'accès aux documents administratifs par courrier enregistré à son secrétariat le 16 mars 2018.⁽¹⁾

L'avis de la commission vous sera transmis par courrier ou par courrier électronique⁽²⁾ dans les meilleurs délais.

Si vous avez obtenu entière satisfaction de la part de l'administration, je vous recommande de le faire connaître aussitôt à la Commission en indiquant que vous vous désistez de votre demande d'avis. Vous faciliterez ainsi, dans l'intérêt de tous les autres usagers, la recherche d'efficacité en permettant de concentrer les efforts sur les affaires non réglées et de réduire les délais d'intervention.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christelle GUICHARD

(1) Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, je vous informe que vos nom, adresse et qualité sont enregistrés sur le système automatisé de gestion des affaires de la CADA. Les membres de la CADA, ses rapporteurs et collaborateurs sont seuls destinataires de ces informations. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification en vous adressant au secrétariat de la commission.

(2) Afin d'améliorer le service rendu aux usagers et sa performance en matière de développement durable, la CADA a dématérialisé le traitement des dossiers d'instruction et adresse de préférence par voie électronique les avis qu'elle rend. Aussi vous êtes invité(e) à lui transmettre, si vous en disposez ou si ce n'est pas déjà fait, une adresse de messagerie électronique.

Chronique du futur ordinaire en Nouvelle Aquitaine

Les mauvais remakes...

Au fur et à mesure que se succèdent les Comités techniques et leurs lots d'ajustements, modifications et changements d'organigramme, on mesure l'intensité des maux de tête de nos collègues pour qui ces changements signifient un trop grand nombre d'interrogations sans réponses... et le sentiment d'être des ressources corvéables à merci, avant d'être des humains...

Et pas sûr qu'une consommation thérapeutique de madeleines Bijoux parfum chocolat ou qu'un simple Alka-Seltzer suffise à soulager leurs douleurs...

A propos d'**ALCA** justement, que peuvent bien ressentir nos collègues qui s'appêtent à intégrer cette entité au moins aussi effervescente que son homonyme antalgique et antipyrétique ? Quelle seront leurs fiches de poste demain ? Les antidouleurs pourront-ils calmer leurs angoisses et leur absolu manque d'information et de concertation ? Que deviennent les contractuels à qui l'on ne propose rien qu'un basculement dans l'inconnu ou un licenciement par agence interposée ? Et d'ailleurs quelle est la stratégie du minou à la crinière de feu dans le développement de ses politiques culturelles et de ses agences ?

Et nos collègues informaticiens des lycées reconvertis en improbable VRP du mulot sans fil, savent-ils où ils vont ? Ou ils seront basés dans quelques semaines ? Avec quels véhicules ils se déplaceront sur les tortueuses routes du félin maritime ? Comme les autres collègues informaticiens, ils sont sans informations, pour beaucoup sans outils adéquats ... alors qu'ils s'appêtent à devenir dans quelques semaines des **e-ANNA**, entendez « *équipe d'assistance numérique de la Nouvelle-Aquitaine* », sur des bassins de travail parfois départementaux ... c'est toujours plus joli avec le doux prénom d'une héroïne russe ! Joli ou pas ces collègues n'ont pas les réponses à leurs légitimes questions, et viennent ainsi compléter la longue litanie des éclopés de l'objectif et autres déracinés de la résidence ...

Trop de questions sans réponses !...

Bien sur les rapports présentés dans ces instances, participatives et néanmoins souvent vaines, parlent « *d'éléments de contexte* », « *d'objectifs définis* » et de « *méthodologie d'élaboration* », la langue administrative sait être pâteuse et vide de sens comme un lendemain d'indigestion... on évoque pêle mèle, dans ces courts textes aussi mensongers que des appartements témoins, « *l'accompagnement des agents* », « *la concertation* », « *les taux d'ETP* », « *les ratios par établissement* » ... « *les agents rencontrés* », « *l'attention particulière portée à leurs demandes* » ...

Mensonge ! Tout cela n'est que mensonge ! Tous nos collègues concernés depuis de trop nombreux mois par ces changements, décidés par on ne sait qui, pour on ne sait quel objectif, le savent pertinemment ! Et j'ai trop de respect pour le premier chêne venu pour qualifier cette langue de langue de bois !

A vouloir construire l'administration du futur avec des outils résolument ancrés dans le passé, on est, en Nouvelle Aquitaine, dans un mauvais remake vintage et bricolé de Star Trek... avec Alain Rousset dans le rôle du Capitaine Kirk... alors qu'on continue à se demander qui joue le rôle de Mr Spock ! ? A moins que le Président ne se rêve en disciple de Tobe Hooper, dans la virtuosité de son maniement de la scie mécanique portative ?

Alors l'administration du futur ? Star Trek !? ... Massacre à la tronçonneuse !?... Les Envahisseurs... !?

Le Vaisseau Entreprise NA continue d'explorer de nouveaux mondes toujours plus étranges...

Au fur et à mesure de ces mois de détresse et de souffrance pour nos trop nombreux collègues, nous nous sentons tous gagnés par une tenace migraine...

Alors chers collègues, unissons nos céphalées ! Refusons de ne plus être considérés ! Redonnons sa voix manquante à la parodie de dialogue social !

Il n'est jamais trop tard pour réapprendre à rugir...

Et pendant ce temps là...

Le long d'une route solitaire de campagne, fatigué par le manque de sommeil et les trop nombreux et trop longs déplacements, alors qu'il cherchait un raccourci que jamais il ne trouva, David Vincent, agent ordinaire de la Nouvelle-Aquitaine, les a vu ...